

INTERAGYM

EN QUELQUES CHIFFRES

- ♦ 5 domaines d'expertises
- ♦ Plus de 130 sessions de formations dispensées chaque année
- ♦ Plus de 1200 personnes formées par an
- ♦ Plus de 80 formateurs expérimentés



CONTACTEZ-NOUS



07.71.89.66.76



Accueil et adresse postale :
68 avenue Tony Garnier
CS 21001
69304 LYON Cedex 07

Siège Social :
10 avenue Viviani
69200 VENISSIEUX



www.interagym-formation.com





QUI SOMMES

NOUS ?

InteraGYM Formation est l'organisme de formation du Comité Régional Auvergne-Rhône-Alpes de Gymnastique (FFGym). Il a pour vocation de former des personnes bénévoles ou salariées, dans le domaine des activités gymniques.

POURQUOI SE

FORMER ?

La démarche de formation est un acte volontaire avec l'envie d'approfondir ses compétences. Les stagiaires viennent chercher en centre de formation un enrichissement de leur savoir-faire, une remise en question. Ils élargissent leur champ d'exercice.

NOS POINTS

FORTS

- Organisme rattaché à la Fédération Française de Gymnastique qui reçoit délégation de service public de la part du Ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports
- Centre de formation hors les murs : les formations sont dispensées dans nos 140 clubs de la région Auvergne-Rhône-Alpes
- Spécialisation de nos formateurs sur l'ensemble des disciplines gymniques, titulaires d'un diplôme professionnel allant du Certificat de Qualification Professionnelle aux Diplômes d'État dans la spécialité gymnique.

LES FORMATIONS

PROPOSÉES ?

Notre organisme est certifié Qualiopi depuis décembre 2021 pour des actions de formation. Cela permet de demander une prise en charge financière (OPCO) des frais pédagogiques et/ou frais annexe (déplacement, hébergement).

Des formations fédérales (FFGym) sont dispensées ainsi que des formations professionnelles et continues pour divers publics (clubs, crèches, communes ...).

L'offre proposée est en perpétuelle évolution pour répondre à la diversité des projets professionnels et aux attentes de chacun.

Nos types de formations :

- ① Aide animateurs et animateurs
- ② Juges
- ③ Formation technique et technico-administrative
- ④ Certificat de Qualification Professionnelle AAG option Acrobatique, Expression et Éveil Petite Enfance.

